

Collectivités viables

Le bulletin d'information de Vivre en Ville

Volume 3, numéro 1, Mai 2004

Sommaire

☛ Mot du directeur général	2
☛ Un moteur qui tourne pour rien, ça empoisonne l'atmosphère!	3
☛ Participation citoyenne créative	3
☛ En tant que collectivité, gérons-nous adéquatement la ressource eau?	4, 5
☛ Le vélo, ça me travaille!	6
☛ Activités de Vivre en Ville, passées et à venir	7



VIVRE EN VILLE

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE

Trousse d'actions Vers des collectivités viables®

Une boîte à outils novatrice et unique pour accroître la qualité de vie
et mettre en œuvre le développement durable à l'échelle des quartiers, des villes et des régions du Québec



À tout un chacun
de devenir acteur
de changement
dans son milieu,
son organisation

voir page 2

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Visionnaires de villes; pour soutenir le développement socioéconomique

Nous l'anticipons déjà il y a quelques années et maintenant c'est confirmé: la population de notre planète est désormais plus urbaine que rurale. Pour les Nations Unies, cette urbanisation sans précédent dans l'histoire de l'humanité engendrera diverses répercussions sociales et environnementales, tant pour les populations actuelles qu'à venir. À cela ajoutons les enjeux économiques et alimentaires qui seront au cœur des préoccupations d'une planète désormais urbaine. Plus que jamais, « Vivre en Ville » est la réalité de nombreux citoyens de notre planète.

L'économie de demain, la démocratie et l'environnement deviennent des éléments dépendant les uns des autres, intimement liés à la destinée des villes. La planète et ses habitants seront-ils malades de ces villes? Ces villes, qui occupent moins de 2% de la surface du globe et qui hébergent maintenant plus de 50% de la population mondiale, consomment plus de 75% des ressources extraites de la terre, émettent près de 80% des gaz à effet de serre et rejettent d'énormes quantités de déchets de toutes sortes. On le conçoit aisément, les villes participent plus que jamais à la destinée sociale et environnementale du globe et, de façon stratégique, à la croissance économique de leur pays respectif.

La population canadienne est plus urbanisée que la moyenne mondiale; l'avenir économique des provinces et du pays, dans un contexte de globalisation et de compétitivité internationale, passe indéniablement par les villes.

Les villes: des territoires d'innovations au plan social, économique et environnemental

Dans ce contexte, les prochaines années seront déterminantes quant à l'avenir des villes québécoises. Au-delà des enjeux anodins de fusions/défusions ou des problèmes sérieux de financement et de péréquation, l'innovation sera de rigueur pour ce qui est de la démocratie, de l'approvisionnement énergétique, de la démographie, de l'environnement, de la mobilité et du logement. Tous ces facteurs, vus sous l'angle de la qualité et des milieux de vie, permettront aux villes de se démarquer sur l'échiquier mondial et national pour attirer, sans le jeu du chantage des grands joueurs économiques, les entreprises de la nouvelle économie.

Pour y arriver, il faut poser un regard à la fois critique sur les actions passées, mais surtout visionnaire pour l'avenir. Il s'agit ni plus ni moins d'intégrer le développement durable aux stratégies économiques et de planification du territoire des villes, mais également à l'échelle du pouvoir décisionnel provincial. Il faut surtout innover et se démarquer.

Regardant les autres villes et gouvernements du monde qui ont pris ce virage, force est d'admettre que laisser passer le train pourrait s'avérer coûteux pour la collectivité québécoise. Les gains sont trop importants au plan social, environnemental et économique pour que le Québec ne prenne pas le virage.

Au moment où les visionnaires sont en panne d'idées, il est propice de rêver et d'innover pour changer nos façons de faire. Il est temps de déterminer quelle vision d'avenir nous habite pour créer des villes de qualité où il fait bon vivre, où il est bon d'investir et qui auront moins d'impacts négatifs sur notre environnement et notre planète!



Jérôme Vaillancourt
directeur général, VIVRE EN VILLE

Trousse d'actions Vers des collectivités viables®

Fruit de plus de quatre années de recherches de l'équipe de Vivre en Ville et de plusieurs missions intensives à l'étranger (tant en Europe qu'en Amérique du Nord), la *Trousse d'actions Vers des collectivités viables®* se veut un outil idéal pour se familiariser avec le concept de collectivité viable dans la planification et l'aménagement du territoire et des milieux de vie.

La Trousse présente des approches et des cas relatifs à des thèmes variés comme la planification stratégique, l'aménagement urbain, les transports et la mobilité, l'équité sociale et la démocratie locale, la protection de l'environnement et la préservation des ressources, le développement des collectivités rurales, le rôle des gouvernements centraux, etc.

À travers cet outil unique au Québec, découvrez sous différents angles plus de 200 initiatives d'ici et de partout à travers le monde, des solutions ainsi que de multiples adresses Internet permettant un approfondissement et des démarches ultérieures.

La Trousse saura susciter l'intérêt et être utile autant aux élus et aux administrateurs locaux qu'aux décideurs des divers paliers de gouvernement, aux professionnels des domaines privé et public, aux promoteurs et constructeurs immobiliers, aux chercheurs et professeurs, aux groupes d'intérêt, aux associations de citoyens et à toute personne intéressée et préoccupée par la qualité du développement de son milieu.

La Trousse offre trois outils complémentaires:

- ☀ un guide exhaustif de près de 700 pages abondamment illustré et muni d'index pour en faciliter la consultation;
- ☀ un cédérom exploratoire et interactif;
- ☀ deux vidéos documentaires d'une durée totale de près de 2 heures qui présentent les cas exemplaires en Amérique et en Europe.

La Trousse d'actions Vers des collectivités viables® fait partie de la collection d'ouvrages éducatifs élaborée par Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable.

* Avec ce forfait, vous adhérez à Vivre en Ville ou renouvelez votre cotisation pour quatre ans. Si vous refusez ce forfait, le prix de détail de la Trousse s'élève à 500\$.



Enfin disponible!

Pour commander

D'une valeur de 1 500\$, cet ouvrage exceptionnel vous est offert à 460\$*.

Communiquez avec nous au
522-0011 ou au **1-888-622-0011**
info@vivreenville.org

UN MOTEUR QUI TOURNE POUR RIEN, ÇA EMPOISONNE L'ATMOSPHÈRE!

La marche au ralenti, vous connaissez ?

Beaucoup d'automobilistes laissent inutilement tourner le moteur de leur véhicule lorsqu'ils sont arrêtés pour quelques minutes au magasin, à la garderie ou ailleurs. C'est ce qu'on appelle la marche au ralenti.

La marche au ralenti, c'est de la pollution que l'on peut éviter par un simple tour de clé !

Lors de la marche au ralenti, l'automobile produit des gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone (CO₂) et l'oxyde nitreux, qui contribuent au réchauffement de la planète. Chaque litre d'essence brûlé produit 2,4 kg de CO₂ dans l'atmosphère. De même, la marche au ralenti produit de l'oxyde d'azote et d'autres émissions toxiques qui sont les principaux responsables du smog urbain et de la détérioration de la qualité de l'air. Le smog cause et accentue divers troubles cardiorespiratoires, particulièrement chez les enfants et les personnes souffrant d'asthme. D'ailleurs, Santé Canada estime que, chaque année, plus de 5 000 Canadiens(ne)s meurent prématurément en raison de la pollution de l'air.

Éliminer la marche au ralenti vous fera économiser !

Un moteur qui tourne au ralenti consomme en moyenne 1,8 litre d'essence par heure. Dix minutes de ralenti par jour vous font gaspiller plus de 100 litres d'essence, ou 80 \$ (à 0,80 \$/litre), dans une année. De plus, la marche au ralenti est néfaste pour le moteur puisqu'il ne fonctionne pas à sa température optimale, ce qui fait en sorte que le carburant ne brûle pas complètement. Ainsi, plusieurs pièces s'usent et s'encrassent prématurément et la consommation d'essence augmente.

Campagne de sensibilisation

Le Conseil régional de l'environnement — région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) met sur pied une campagne de sensibilisation intitulée **En un tour de clé!** afin de sensibiliser les automobilistes aux impacts de la marche au ralenti et ainsi les inciter à éteindre leur moteur plutôt que de le laisser tourner inutilement lorsqu'ils sont arrêtés.

Dans le cadre de ce projet, le grand public sera sensibilisé par une campagne publicitaire informative dans les médias de la ville de Québec. Des dépliants et des affiches dénonçant les effets néfastes de la marche au ralenti et les avantages d'éteindre le moteur seront

distribués dans des concessionnaires automobiles, des garages, des institutions financières, etc. Des kiosques seront tenus dans divers événements, des « blitz » de distribution seront effectués dans des stations d'essence et des exercices pédagogiques seront offerts aux jeunes de 5^e secondaire. Enfin, plusieurs employés des grandes entreprises ciblées bénéficieront de formations sur leur lieu de travail alors que d'autres pourront puiser l'information dans les dépliants ou par le biais de journaux internes.

Pour plus d'informations, contactez-nous au **524-7113** ou visitez le site Internet du CRE-Capitale nationale à l'adresse suivante: **www.cre-capitale.org** ou celui de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada au **www.oee.nrcan.gc.ca/ralenti**.

Le CRE-Capitale nationale tient à remercier ses partenaires, qui rendent ce projet possible: Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada, Ville de Québec, Fondation en environnement et développement durable, ministère des Transports, Ultramar, Agence de l'efficacité énergétique du Québec, Univert Laval, Québec'ERE, Corsaire design, Viabilys informatique, CAA-Québec, CITF RockDétente, Députés de Taschereau, de Montmorency, de Louis-Hébert et de Portneuf.

Simon Carreau et Mélissa Auclair

Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale

PARTICIPATION CITOYENNE CRÉATIVE

Une démarche de planification stratégique, appropriée au développement de collectivités viables, se fonde sur trois principes: la rationalité participative du processus; la transversalité des axes d'intervention; la rétroaction axée sur des résultats. C'est pourquoi Vivre en Ville vise à accroître la démocratie locale par l'usage de structures, de processus et d'outils participatifs, à soutenir les initiatives communautaires et coopératives pour améliorer la qualité de vie et à développer l'identité des collectivités locales par la mise en valeur du patrimoine et de la créativité. Cependant, dans l'action concrète, il arrive que certains obstacles viennent court-circuiter les processus de consultation, et ce, malgré la bonne volonté de la majorité des participants. En fait, une consultation publique s'avère toujours difficile lorsque:

- les problèmes débordent du secteur ou du territoire d'intervention;
- les enjeux sont différenciés en domaines exclusifs et gérés séparément;
- les intérêts des groupes concernés divergent considérablement;
- les participants et les consultants n'utilisent pas le même langage;
- la représentativité des participants n'a pas été assurée par les consultants;
- les participants sentent qu'ils n'ont aucun réel pouvoir d'action;
- les ressources et le financement sont très limités.

Le moyen le plus efficace, selon nous, de franchir ces obstacles, est de fournir préalablement, à tous les groupes et individus impliqués dans la démarche, de la formation sur le développement durable, sur les processus de concertation et de stratégies de consensus, de leur fournir de manière transparente toute l'information pertinente sur le territoire, le budget disponible ainsi que d'utiliser des outils visuels. Ces derniers doivent inclure particulièrement des cartes et des plans sur lesquels chacun peut écrire et dessiner, des feuilles de papier et des crayons de différentes couleurs et des documents photocopiés (règlements, programmes, lignes directrices) pouvant servir de référence et de modèle pour l'élaboration des propositions.

Ensuite, on misera sur la cohérence, la transversalité, la créativité et le réalisme pour engager des discussions productives et assurer l'efficacité de la participation citoyenne. Par exemple, pour assurer la cohérence, on discutera des obstacles que l'on pourrait rencontrer pendant le processus et on énoncera des règles de conduite pour surmonter ces obstacles. La transversalité et la créativité pourraient être développées par l'usage de symboles illustrant les enjeux et pouvant être associés librement pour établir des liens ou pour élaborer des objectifs ayant des impacts dans plusieurs domaines. Enfin, pour assurer le réalisme de la démarche, il peut être utile de représenter

le budget alloué au projet par des jetons numérotés, disposés sur une carte et facilitant la priorisation des interventions sur une longue période temporelle. La participation citoyenne est comme un jeu coopératif: pour gagner, tous les joueurs doivent s'unir pour trouver une solution à leur problème commun.

Ianik Wright-Larin
Chargée de projet

LÉGENDE DE L'IMAGE:
Les colonnes peintes de l'îlot Fleurie, illustration de la créativité comme pilier de l'aménagement démocratique du territoire



Références:

- Action 21 : www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21
- Alternative : www.democratie.alternatives.ca/?q=node/view/4
- Ville de Québec : www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/conseil_quartier.shtml
- La coopération : www.jmichelcornu.free.fr/cooperation/index.html

EN TANT QUE COLLECTIVITÉ, GÉRONONS-NOUS ADÉQUATEMENT LA RESSOURCE EAU ?

Si le Québec est riche en ressources hydriques, de nombreuses pressions sont pourtant exercées sur les plans d'eau situés à proximité des zones habitées et les conflits entre utilisateurs ne cessent de s'accroître. La surconsommation, le développement de nouvelles infrastructures, les changements de vocation des terres, la surexploitation des écosystèmes et la pollution ne sont que quelques exemples de phénomènes qui posent problème à une gestion efficace de l'eau. L'eau étant une ressource vulnérable, il convient à tous d'en favoriser une saine gestion, individuellement et collectivement, pour le bien-être de nos communautés.

Sans avoir la prétention de traiter le sujet de façon exhaustive, nous allons illustrer ici quelques-unes des meilleures et des pires pratiques en matière de gestion de l'eau. Le but avoué est certes de faire sourire, mais cela permettra peut-être également de répondre à cette question: en tant que collectivité, gérons-nous adéquatement la ressource eau ?

Les meilleurs et les pires... *de la pelouse résidentielle aux terrains de golf*

La belle saison arrive à grands pas et avec elle les plaisirs de la baignade, du golf et, il va sans dire, les concours plus ou moins officiels des plus belles pelouses du quartier. Il faut, comme moi, habiter la banlieue pour savoir que, dès le début du mois de mars, les compagnies d'entretien de pelouse se ruent sur le téléphone pour vous offrir, l'une après l'autre, la chance d'avoir enfin une belle pelouse verte et fournie, exempte de pissenlits. S'il est certes agréable d'avoir un bel aménagement paysager sur sa propriété, il est important de savoir que la consommation d'eau augmente d'environ 50% en été dans les municipalités canadiennes, en grande partie en raison de l'arrosage des pelouses et des jardins. Il existe cependant des techniques de jardinage simples qui permettent d'économiser l'eau dans un aménagement paysager; on parle alors d'aménagements xérophytiques. Les principes du jardinage xérophytique sont simples et permettent la création d'un aménagement paysager fort attrayant et diversifié.

À l'opposé, on peut penser aux pelouses des terrains de golf qui nécessitent des quantités phénoménales d'eau pour maintenir leurs standards de qualité. Si certains propriétaires de terrains de golf commencent à utiliser des méthodes d'entretien plus écologiques et nécessitant moins d'eau, nous ferons ici un clin d'œil à tous les autres avec cette photographie prise dans le désert du Nevada, où il tombe, en moyenne, 4 mm de pluie par année.



Aménagement paysager devant une résidence de Seattle, WA. Les plantes utilisées pour recouvrir le sol et la disposition des végétaux permettent un maximum de rétention d'eau et donc une économie substantielle de la consommation en période estivale.



Terrain de golf verdoyant dans le désert du Nevada, région où il tombe en moyenne 4 mm de pluie par année.

Les meilleurs et les pires... *l'aménagement des berges des cours d'eau*

Les rives des cours d'eau sont soumises à de fortes pressions et souvent victimes de la dégradation et de l'érosion. Au fil des ans, la détérioration des rives élargit les cours d'eau au détriment des terres environnantes, entraîne une sédimentation accrue au fond du lit et cause des dommages aux habitats fauniques.

En milieu urbain, la lutte contre l'érosion des berges passe souvent par l'enrochement des rives. Si le problème d'érosion s'en trouve atténué ou éliminé, les dommages sur les écosystèmes aquatiques s'avèrent très importants. Il existe par ailleurs plusieurs techniques de stabilisation des berges qui utilisent des végétaux; un couvert végétal protège le sol contre l'érosion, prévient l'accumulation de matière organique dans le cours d'eau et filtre les contaminants.



Entretien des trottoirs à l'eau potable dans les rues de Las Vegas, au cœur du désert du Nevada.



Berges enrochées, rivière Neilson, Loretteville.

Les meilleurs et les pires... *l'entretien des rues et des autres surfaces pavées*

L'eau potable est une ressource précieuse et coûteuse à produire. Au Québec, du fait de la perception d'abondance de la ressource, l'eau potable est souvent utilisée de façon excessive, pour ne pas dire gaspillée. Par exemple, un grand nombre de municipalités utilisent de l'eau potable pour l'entretien des rues et des trottoirs. Le nettoyage des surfaces pavées peut aisément être fait avec de l'eau non potable, mesure qui contribuerait à réduire la demande en eau potable et, conséquemment, diminuerait les coûts pour l'ensemble de la collectivité. Pendant une certaine période de l'année, la Ville de Québec effectue l'entretien des rues avec de l'eau non potable. Cette mesure certes louable gagnerait cependant à être étendue sur toute la période d'entretien afin d'en maximiser les impacts positifs.

Pour les citoyens, le nettoyage des surfaces pavées passe souvent par la méthode facile: l'arrosage. Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde et bon premier au Canada, avec 425 litres par personne par jour pour le résidentiel. Un simple balai pourrait certainement faire une différence significative...



Cobaye qui nettoie son entrée avec un balai.

Les meilleurs et les pires... *la gestion du ruissellement urbain*

L'écoulement des eaux de ruissellement est une cause importante de la pollution des cours d'eau. Plus l'eau circule en surface, plus elle amasse de sédiments et de contaminants qui aboutissent, en bout de course, dans le milieu récepteur. Ces particules altèrent la qualité de l'eau, nuisent à la faune et dégradent les écosystèmes aquatiques.

Si le ruissellement urbain est aujourd'hui problématique, c'est en grande partie en raison de l'urbanisation croissante du territoire. La multiplication des voies de circulation et des surfaces de stationnement provoque l'imperméabilisation progressive des sols, entraînant ainsi une modification du régime naturel des eaux qui se traduit par une augmentation du ruissellement urbain, une augmentation des débits des cours d'eau en période de crues et une limitation du renouvellement des nappes phréatiques.

Le Québec vit actuellement à l'ère des magasins à grande surface construits à l'écart des centres urbains et accompagnés d'immenses stationnements asphaltés. Ces surfaces imperméables, de plus en plus répandues, ont des impacts importants sur le ruissellement urbain et, ainsi, sur le régime hydrique environnant. Pourquoi, lors de tels développements, ne pourrait-on pas utiliser des techniques végétales pour ralentir le ruissellement et améliorer l'infiltration des eaux dans le sol?

Les promoteurs ou les municipalités pourraient, par exemple aménager des baissières gazonnées en bordure des stationnements. Le système filtrant permet d'améliorer la qualité des eaux pluviales de façon substantielle, d'accroître le réapprovisionnement de la nappe souterraine et de réduire la quantité d'eaux de ruissellement en ralentissant leur débit et en offrant des surfaces permettant d'accroître leur infiltration.



Mer d'asphalte, sans mesures de gestion écologique des eaux de ruissellement.



Baissière végétalisée en bordure d'une rue à Seattle.

Ainsi, après avoir passé en revue quelques-uns des meilleurs et des pires exemples en matière de conservation et de protection de l'eau, sommes-nous à même de porter un regard plus critique sur la gestion de la ressource eau qui se fait au sein de nos collectivités? Sans doute, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons certes agir individuellement pour changer nos habitudes de vie, mais l'effort doit également être collectif. Ensemble, nous pourrions peut-être un jour en arriver à une gestion de l'eau responsable, équitable et durable.

Caroline Brodeur
Chargée de projet



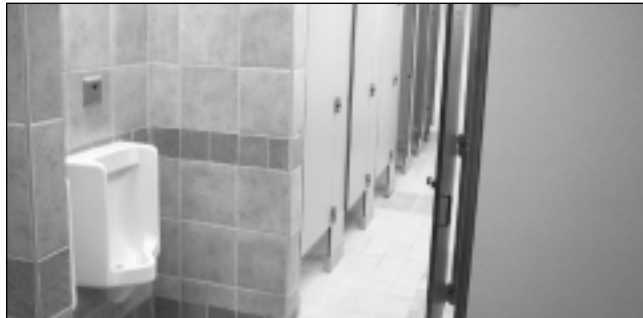
Berges renaturalisées, rivière Saint-Charles, Québec.

« LE VÉLO, ÇA ME TRAVAILLE ! »

ou comment favoriser l'utilisation du vélo comme mode de transport

Devant tous les problèmes environnementaux, sociaux et économiques qu'entraîne l'utilisation massive et inefficace de l'auto-solo, le vélo est vu comme une des multiples solutions pour tendre vers un transport plus viable dans une collectivité. C'est le mode de locomotion le plus rapide et le moins cher du point A au point B sur des distances inférieures à 7 km. Il permet de contribuer à un meilleur environnement en réduisant l'utilisation de la voiture et ses impacts négatifs comme l'étalement urbain, la construction d'autoroutes et de stationnements, la congestion routière, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques, le bruit, l'iniquité socioéconomique, les coûts supplémentaires en soins de santé, les accidents, etc.

Rien n'arrête certaines personnes quand vient le temps de se déplacer à vélo, même pour aller travailler, et même l'hiver. Pour d'autres, et ils constituent la très grande majorité des gens, la pratique du vélo nécessite des conditions favorables tant en termes climatiques, géographiques que de sécurité. Selon L'État du vélo au Québec en 1995 et 1996, les freins à l'utilisation du vélo sont le mauvais temps, la distance à parcourir, les risques d'accident, les risques de vol et le fait d'avoir chaud. Il est par contre possible d'intervenir pour tenter de diminuer l'impact de ces irritants.



Les vestiaires et les douches du Complexe G, à Québec.



L'enclos à vélo de l'édifice FX-Drolet (Ville de Québec), à Québec.

Ainsi, dans plusieurs villes, des commodités à destination (supports à vélo sécuritaires et surveillés, casiers, vestiaires, douches, atelier de réparations, etc.) pour accommoder les cyclistes sont mises en place sur les lieux de travail ou dans des espaces situés là où les concentrations d'emplois sont élevées. Ce faisant, on s'attaque à trois irritants majeurs, soit au fait d'avoir chaud, au vol et au mauvais temps. En effet, si le lieu de travail dispose d'un endroit pour se changer de vêtements facilement, de casiers et de supports à vélo surveillés, cela incite à se rendre au travail à vélo.

Plusieurs municipalités jouent un rôle actif pour inciter les constructeurs et les gestionnaires de bâtiments à tenir compte des cyclistes dans leurs projets immobiliers ou les employeurs à favoriser les déplacements à vélo de leurs employés. Dans certaines villes, comme à Portland (Oregon, États-Unis), les gestionnaires et les promoteurs immobiliers bénéficient de mesures incitatives quand ils mettent en place des commodités à destination dans leurs bâtiments : plus d'espace locatif que ne le permettent les normes municipales, avantages fiscaux, etc. C'est dans le but de mieux faire connaître ce que sont les commodités à destination et d'en favoriser la mise en place que nous menons le projet « Le vélo, ça me travaille ! ».

Il s'agit d'un projet réalisé par Vivre en Ville, Accès transports viables et le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale grâce à l'appui du Programme d'aide aux priorités en environnement (PAPE) d'Environnement Québec, du programme ÉcoAction d'Environnement Canada, de Transports Québec et de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU).

« Le vélo, ça me travaille ! » poursuit deux objectifs :



Les vélos en libre-service offerts par l'Agence métropolitaine de transport (AMT), à Montréal.

- 1) Sensibiliser les gestionnaires de bâtiments, les employeurs et les travailleurs au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'amélioration de la qualité de l'environnement par des interventions ciblant le vélo comme mode de transport (séances de formation et matériel informatif).
- 2) Appliquer les savoirs transmis lors des formations par la mise en place de projets-pilote, accompagner les gestionnaires et les employeurs intéressés dans la mise en place de plans d'action s'appliquant à des initiatives concrètes et faire connaître ces initiatives dans le milieu.

Au printemps 2004, nous entreprendrons les séances de formation des gestionnaires d'édifices, des employeurs et des employés. Nous espérons mettre en place quelques projets-pilote de commodités à destination dès le début de l'été.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter
Pascal Laliberté
chargé de projet, au **522-0011** poste 223.

Un texte, quel qu'il soit, doit satisfaire des exigences particulières au public visé, aussi large soit-il. La langue, le contenu et la présentation doivent être assez précis pour satisfaire le plus intelligent et le mieux documenté des lecteurs, assez clairs pour demeurer accessibles même aux novices et assez intéressants pour attirer et retenir l'attention de l'ensemble des lecteurs.

Pour vous aider à atteindre vos objectifs communicationnels, Vivre en Ville offre maintenant des services spécialisés et personnalisés de révision linguistique, plus particulièrement adaptés aux contextes des OSBL, des services gouvernementaux et institutionnels. Les textes techniques et scientifiques (de vulgarisation ou non), les dépliants, les demandes de subvention, les sites Internet, les procès-verbaux, les mémoires et autres documents, internes ou non, font partie des écrits que nous traitons couramment.

La révision est assurée par Natacha Auclair, qui a fait ses études en linguistique française, principalement en matière de normes et de dictionnaire. Au fil du temps, son expertise s'est affinée dans les domaines qui touchent le développement durable, dont l'aménagement urbain, les transports, la gestion de l'eau, l'efficacité énergétique des bâtiments, l'écologie, l'agriculture urbaine, la participation citoyenne, la protection de l'environnement, le développement socioéconomique, la sensibilisation du public, la vulgarisation et l'éducation, etc.

Services offerts :

- ✍ Correction
- ✍ Révision linguistique
- ✍ Réécriture
- ✍ Correction d'épreuves
- ✍ Rédaction
- ✍ Préparation d'index, vérifications de sources, de liens Internet
- ✍ Toute autre tâche qui touche à l'édition

Pour information, contactez-nous :

Vivre en Ville
1085, avenue de Salaberry, bureau 313
Téléphone : **522-0011**

Natacha Auclair, poste 232 (n.auclair@vivreenville.org)
Caroline Brodeur, poste 226 (caroline.brodeur@vivreenville.org)

ACTIVITÉS DE VIVRE EN VILLE, PASSÉES ET À VENIR (2004)



- **11 février** : Entrevue avec Paul Ouellet de l'émission *Droit de cité au Canal Vox*, écoutée par plus de 100 000 personnes, à propos du projet de prolongement de l'autoroute du Vallon.
- **12 février** : Commission de la Ville de Québec sur le plan directeur d'aménagement et de développement.
- **16 février** : Participation à un cours de communication/journalisme, sur l'invitation de Mme Colette Brin, professeure de journalisme à l'Université Laval. Présentation de la position de Vivre en Ville dans le dossier du projet de prolongement de l'autoroute du Vallon. Trente élèves présents.
- **17 février** : Présentation du mémoire de Vivre en Ville sur l'avenir du transport en commun dans la ville de Québec à la Commission sur les transports.
- **17 et 18 février** : Participation aux consultations publiques sur l'avenir du transport en commun à Québec. Présentation du mémoire de Vivre en Ville le 18 février.
- **26 février** : Dépôt de la pétition de plus de 65 000 noms à la Chambre des communes à Ottawa au nom de la Coalition sur l'avenir des transports en commun au Québec et participation à la conférence de presse nationale.
- **3 mars** : Présentation à une soirée d'information sur le prolongement de l'autoroute du Vallon au Centre Michel-Labadie, activité réalisée par les AmiEs de la Terre de Québec. Cinquante personnes présentes.
- **16 mars** : Présentation portant sur le transport et l'environnement, sur l'invitation d'Univert Laval dans le cadre de la Semaine de l'environnement à l'Université Laval.
- **16 mars** : réunion du comité de travail et de recherche M.A.R.C.H.E. sur les aînés et les environnements favorisant la marche.
- **17 mars** : Présentation portant sur les constructions en ballots de paille, sur l'invitation d'Univert Laval dans le cadre de la Semaine de l'environnement à l'Université Laval. Un kiosque d'information sur Vivre en Ville a aussi été tenu toute la journée.

- **17 mars** : Comité directeur de la coalition sur l'avenir du transport en commun au Québec.
- **17 mars** : Conseil d'administration de Vivre en Ville.
- **18 mars** : Présentation portant sur les toitures et les murs végétaux, sur l'invitation d'Univert Laval dans le cadre de la Semaine de l'environnement à l'Université Laval.
- **22 mars** : Entrevue en direct sur le transport en commun à l'émission *Désautels* sur les ondes de la radio de Radio-Canada à Montréal.
- **23 mars** : Présentation et table ronde au comité consultatif externe du Premier ministre sur les villes et les collectivités, présidé par Mike Harcourt, Ottawa.
- **24 mars** : Participation à l'Assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles.
- **24 et 25 mars** : Présence au Colloque Quartiers en Action de la CDEC de Québec (Corporation de développement économique communautaire) au Holiday-Inn Select, Québec, Centre-Ville.
- **25 mars** : Commission de la Ville de Québec sur le plan directeur d'aménagement et de développement.
- **30 mars** : Formation sur le concept de collectivités viables donnée à l'UQAC (Université du Québec à Chicoutimi) aux étudiants en Éco-conseil.
- **30 mars** : Participation au huis clos du budget 2004-2005 du Gouvernement du Québec.
- **2 avril** : Formation sur les collectivités viables donnée au Cégep F.-X.-Garneau avec la classe de G. Cadrin.
- **15 au 17 avril** : Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec.

- **22 avril** : Commission de la Ville de Québec sur le plan directeur d'aménagement et de développement.
- **22 avril** : Jour de la Terre, concert bénéfice.
- **3 mai** : Comité national de recherche sur le logement, présentation au Colloque sur la planification de collectivités durables, Montréal.
- **20 mai** : Commission de la Ville de Québec sur le plan directeur d'aménagement et de développement.
- **1^{er} juin** : Jour de l'air pur.
- **10 juin** : Conseil d'administration de Vivre en Ville.

Vélo-Ville obtient une mention spéciale au prix AQTR - Environnement 2004 de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR)

Lors du 39^e Congrès de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR) qui s'est déroulé à Québec au début du mois d'avril, Vivre en Ville s'est mérité une mention spéciale pour Vélo-Ville - projet-pilote de vélos en libre-service au ministère des Transports du Québec pour le prix AQTR - Environnement 2004 de l'AQTR dans la catégorie « gestion de la mobilité ». Vélo-Ville vise à implanter des vélos en libre-service chez les employeurs et les établissements scolaires de la région. De ce projet-pilote de 10 vélos standards avec le MTQ en 2003, nous ajoutons en 2004 quatre nouveaux partenaires (le Service des résidences de l'Université Laval, le Réseau de transport de la Capitale, la Ville de Québec et le Centre de l'Environnement), 21 vélos standards et 7 vélos à assistance électriques.

Le bulletin d'information de Vivre en Ville



VIVRE EN VILLE
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE



Port payé
Poste-publications
Publications Mail

40792122

Présentation de Vivre en Ville

Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, œuvre principalement à la sensibilisation des acteurs québécois afin de favoriser l'application des principes du développement durable dans la planification et l'aménagement du territoire. Par des recherches, des outils de formation et des événements, l'équipe de Vivre en Ville stimule l'innovation et participe à l'émergence d'une vision nouvelle du développement des agglomérations québécoises centrée sur les collectivités viables.

Organisme national d'intérêt public, Vivre en Ville a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par la recherche d'un aménagement du territoire optimal, contribuant au bien-être physique et psychologique des citoyen(ne)s. Ainsi, Vivre en Ville travaille principalement à la mise en œuvre du développement durable des agglomérations par l'intégration des réseaux et des modes de transport en commun et alternatifs, l'efficacité énergétique, la mixité des personnes et des fonctions, la protection et la revitalisation du patrimoine bâti et naturel, l'accroissement de la présence des végétaux et des espaces verts en milieu urbain, etc.

Vivre en Ville a à son actif l'organisation de trois importants congrès. Le Colloque international « Vers des collectivités viables », qui s'est tenu en novembre 1999, a réuni près de sept cent personnes. Soixante-cinq conférenciers de plusieurs pays à travers le monde sont venus y présenter de nombreux exemples novateurs en matière de développement urbain durable. Ce colloque a été suivi de deux forums régionaux portant sur le même thème, l'un tenu à Québec, également en novembre 1999, et l'autre, nommé « Des villes habitables pour tous », tenu à Montréal en mai 2000. Ces trois événements ont contribué à éveiller la conscience des intervenants municipaux et à stimuler la communauté sur la nécessité de revoir nos modes de transport et nos pratiques de planification et d'aménagement du territoire des agglomérations. ✨

Vous avez des commentaires, des questions concernant notre organisme ou nos différents projets? N'hésitez pas à nous contacter! Nous nous ferons un plaisir de vous répondre!

Quatre voies de communication s'offrent à vous :

Pour les traditionnels,
le bon vieux courrier postal :

Vivre en Ville

1085 de Salaberry, bureau 313

Québec (Québec), G1R 2V7

Pour ceux préférant
les contacts humains,
le téléphone :

(418) 522-0011

Pour les branchés, le courriel
info@vivreenville.org

Pour les curieux, l'Internet !
www.vivreenville.org

Ce bulletin a été reprographié sur du papier Bond de couleur ivoire fait de 30 % de fibres post-consommation.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE OU RENOUVELER MA COTISATION
COMME MEMBRE DE:

**VIVRE EN VILLE, LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS POUR
LE DÉVELOPPEMENT URBAIN, RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE**

COTISATION / Individuel

10 \$/AN
 30 \$/4 ANS

COTISATION / Organisme affilié

20 \$/AN
 60 \$/4 ANS

PRÊTE DE LIBELLER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE :

VIVRE EN VILLE

1085, AVENUE DE SALABERRY, BUREAU 313, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2V7

TELEPHONE: (418) 522-0011 TELECOPIEUR: (418) 522-7555

COURRIEL: info@vivreenville.org

PRÉNOM / NOM _____	
ORGANISME _____	
FONCTION _____	
ADRESSE _____	TÉLÉPHONE _____
VILLE _____	TÉLÉCOPIEUR _____
PROVINCE / PAYS _____	
CODE POSTAL _____	COURRIEL _____
MODE DE PAIEMENT	
<input type="checkbox"/> Par chèque Veuillez libeller votre chèque à : <i>Vivre en ville</i>	<input type="checkbox"/> Visa
	<input type="checkbox"/> Master Card
NOM DU DÉTENTEUR DE LA CARTE _____	MONTANT _____
N° CARTE _____	DATE D'EXPIRATION _____
SIGNATURE _____	DATE _____